

## **PROCÈS-VERBAL** **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le cinquième (5<sup>e</sup>) jour de novembre 2018 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

M <sup>me</sup> Isabelle Couture, conseillère	siège # 1
M. André Therrien, conseiller	siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	siège # 3
M <sup>me</sup> Julie Lamontagne, conseillère	siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, M. Denis Lalumière.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

### **Consultation publique : dérogations mineures**

À la séance ordinaire du conseil du 1<sup>er</sup> octobre 2018, le procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme fut remis aux élus.

Les avis ont été affichés dans les délais.

Monsieur le maire, Denis Lalumière, invite les citoyens à s'exprimer sur les cinq dérogations mineures soumises.

**Propriété :** 180, chemin Claret (lot 5 641 989), Stratford

**Demande :** Accepter les marges latérales du garage à 1,29 m et 1,39 m ainsi que celles de la remise à 1,04 m et 1,92 m.

-----

**Propriété :** 888, rang Elgin (lot 5 642 262), Stratford

**Demande :** Agrandir la galerie existante de 0,6 m vers le lac. Celle-ci est en porte-à-faux.

-----

**Propriété :** 1100, rang des Érables (lot 5 643 310), Stratford

**Demande :** Remplacement de la station de pompage de 2,44 m x 2,44 m (8' x 8') existante par une boîte de camion de 3,66 m x 2,44 m (12' x 8').

-----

**Propriété :** 1406, chemin Gravel (lot 5642 413), Stratford

**Demande :** Régulariser une erreur concernant la marge de recul avant à 6,85 m lors de la construction du garage en 2006.

-----

**Propriété :** 194, rang Belle-Vue (lot 5 643 539), Stratford

**Demande :** Autoriser la démolition du garage existant ayant les dimensions de 6,71 m x 12,20 m (22' x 40') et rebâtir au même endroit un garage de 8,54 m x 15,85 m (28' x 52').

-----

Aucune information nouvelle n'a été soumise.

## ORDRE DU JOUR

- 1. Items statutaires**
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour Décision
  - 1.2 Période de questions
  - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2018 Décisions  
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2018
  - 1.4 Présentation des dépenses récurrentes Information
  - 1.5 Adoption des comptes à payer Décision
  - 1.6 Dépôt de la situation financière au 31 octobre 2018 Information
  - 1.7 Suivi des dossiers municipaux Information
- 2. Administration**
  - 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus Décision
  - 2.2 Services juridiques – renouvellement 2019 Décision
  - 2.3 États financiers – dépôt Information
  - 2.4 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - dépôt Information
  - 2.5 Nomination du maire suppléant Décision
- 3. Infrastructures municipales**
  - 3.1 Contrat de déneigement de la cour de l'église Décision
  - 3.2 Camion neuf 2019 - versement Décision
  - 3.3 Centre communautaire – système d'alarme Décision
  - 3.4 Contrat de déneigement du rang des Granites Décision
  - 3.5 Projet de règlement n° 1155 décrétant l'ouverture et l'entretien des chemins l'hiver Information
- 4. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**
  - 4.1 Pompier à l'essai Résolution
- 5. Services de proximité, développement et tourisme**
  - 5.1 Projet FDT - CCDS (couverture internet à Stratford) Décision
- 6. Communications et participation citoyenne**
  - 6.1 Identité visuelle – choix d'un logo Décision
- 7. Vie communautaire, éducation, loisirs et culture**
- 8. Finances, budget et taxation**
- 9. Urbanisme et environnement**
  - 9.1 Demande de dérogation mineure - 180, chemin Claret (lot 5 641 989) Décision
  - 9.2 Demande de dérogation mineure - 888, rang Elgin (lot 5 642 262) Décision
  - 9.3 Demande de dérogation mineure - 1100, rang des Érables (lot 5 643 310) Décision
  - 9.4 Demande de dérogation mineure - 1406, chemin Gravel (lot 5642 413) Décision
  - 9.5 Demande de dérogation mineure - 194, rang Belle-Vue (lot 5 643 539) Décision
  - 9.6 Coupe forestière – Lac Elgin Décision
- 10. Sécurité publique**
  - 10.1 Projet de règlement n° 1156 concernant la consommation de cannabis dans les endroits publics Information
- 11. Affaires diverses**
- 12. Liste de la correspondance**
- 13. Période de questions**
- 14. Certificat de disponibilité**
- 15. Levée de la séance**

## 1- Items statutaires

### 1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2018-11-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 1.2 Période de questions

M. Denis Lalumière invite les citoyens à s'exprimer sur les sujets à l'ordre du jour.

### 1.3 Adoption des procès-verbaux

#### • Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2018

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2018 tel que présenté par la directrice générale.

2018-11-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### • Séance extraordinaire du 15 octobre 2018

Il est proposé par M. Gaétan Côté,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2018 tel que présenté par la directrice générale.

2018-11-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

### 1.5 Adoption des comptes à payer

#### **Liste des comptes à payer au 5 novembre 2018**

1	INFOTECH (papeterie)	539.81 \$
4	STRATFORD - PETITE CAISSE	183.15 \$
8	DANY ST-ONGE (déplacements - inspections)	235.55 \$
9	BILO-FORGE INC	95.12 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON ET FRÈRES INC	688.89 \$
15	GESCONEL INC.	59.68 \$
16	L'ÉCHO DE FRONTENAC	154.80 \$
17	M.R.C. DU GRANIT	1 967.08 \$
21	J.N. DENIS INC.	260.40 \$
34	MÉGABURO INC	361.12 \$
36	RÉAL HUOT INC	237.15 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	32.00 \$
55	BENOIT BOISVERT	137.54 \$
71	RICHARD PICARD	61.18 \$
115	PUROLATOR	78.12 \$
144	POSTES CANADA (timbres Stratford'info)	505.89 \$

145	RENÉ CROTEAU	225.94 \$
301	MARCHÉ RÉJEAN PROTEAU INC.	103.13 \$
303	ÉQUIPEMENT POMERLEAU INC (réservoir système hydraulique pour camion neuf)	1 496.12 \$
308	MONTY SYLVESTRE, CONS. JURIDIQUES (création OBNL)	2 006.47 \$
384	TOROMONT CAT (QUÉBEC)	137.47 \$
394	LA TRIBUNE	496.69 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE (huile, essence et diesel)	6 499.64 \$
485	MANON GOULET	65.48 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	521.10 \$
566	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	586.37 \$
641	PHILIPPE MERCIER (1994) INC. (lumières Del et installation soufflantes)	11 296.76 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	1 334.90 \$
661	USINAGES SIM-CÔT	34.49 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC (location toilettes chimiques)	1 281.97 \$
691	SINTO INC	267.32 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	7 583.08 \$
719	THETFORD ARMATURE INC	55.77 \$
762	RESSORTS ROBERT-TRACTION MÉGANTIC	277.95 \$
774	CHRISTIAN VACHON	253.29 \$
869	ROBITAILLE EQUIPEMENT INC	831.27 \$
889	PROPANE GRG	57.49 \$
1040	APSAM (formation Simdut)	927.09 \$
1066	ALSCO CORP.	351.95 \$
1081	GESTERRA SOC. DÉV. DURABLE D'ARTHABASKA INC.	7 219.05 \$
1142	PUBLIFORME INC	539.92 \$
1187	SYLVIE BOISVERT	85.10 \$
1198	ESSOR ASSURANCES	349.18 \$
1222	SERGE GÉLINAS	42.50 \$
1227	RAYPAR ORDI	166.71 \$
1234	BRAULT MAXTECH	862.31 \$
1243	ELECTRO-CONCEPT P.B.L. INC	269.04 \$
1247	PAVAGE ESTRIE-BEAUCE (réparation chemin et fuite aqueduc)	6 438.60 \$
1249	TGS INDUSTRIEL	210.01 \$
1296	XEROX	574.20 \$
1306	SYLVIE TURGEON	140.07 \$
1356	ENVIRONNEX	272.27 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	692.11 \$
1377	SADC RÉGION DE MÉGANTIC	53.00 \$
1390	RG TECHNILAB	529.63 \$
1433	THETFORD ARMATURE	849.38 \$
1438	GROUPE NADEAU INC (gravier)	3 670.23 \$
1440	ANDRÉ THERRIEN	74.92 \$
1444	MIGUEL GRENIER	450.00 \$
1449	JEAN-DANIEL TANGUAY (services professionnels aqueduc et nom de domaine pour le site web)	521.49 \$
1470	CLAUDIA RACINE (achat de toiles exposition Gilles Poulin)	2 108.45 \$
1476	LE MYRIADE	389.93 \$
1481	RÉGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE DLW	136.80 \$
1482	LED MDV INC (lumières Del au garage et au poste incendie)	1 234.54 \$
1483	LIGNES DE STATIONNEMENT MF	229.95 \$
1484	SERVICE BELL-EAU-CLERC INC (mise en marche des soufflantes)	3 536.35 \$
1485	JAGUAR MEDIA INC.	356.42 \$
1488	SOS TECHNOLOGIES	132.23 \$
1489	ARMAND VAILLANCOURT POMPES INC	255.24 \$
1490	PROPANE DE L'ESTRIE - PATIO DIANE (vérification des équipements au Domaine Aylmer	278.10 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>74 956.95 \$</b>

# 308	Monty Sylvestre	Création de la Société de gestion du Parc du lac Aylmer
# 641	Philippe Mercier	Remplacement des luminaires au Del
# 1247	Pavage Estrie-Beauce	Travaux de pavage dans le rang Elgin et la rue des Cèdres

# 1470	Claudia Racine	Cette dépense est subventionnée par le Fonds de développement culturel de la MRC du Granit
# 1476	Le Myriade	Buffet servi lors d'une activité subventionnée par le Fonds bassin versant.

Il est proposé par M. Richard Picard,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2018-11-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 1.6 Dépôt de la situation financière en date du 31 octobre 2018

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 31 octobre 2018.

Une séance de travail sur le budget 2019 est prévue le 10 novembre.

#### 1.7 Suivi des dossiers municipaux

DOSSIERS	RESPONSABLES	
Infrastructures municipales	Gaétan	Julie
Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle	Julie	Denis
Services de proximité, développement et tourisme	Marc	Isabelle
Communications et participation citoyenne	Isabelle	Marc
Vie communautaire, éducation, loisirs et culture	André	Richard
Finances, budget et taxation	Richard	Denis
Urbanisme et environnement	Denis	André
Sécurité publique	Denis	Gaétan

#### **Infrastructures municipales (voirie, aqueduc, égouts et bâtiments)**

- **Aqueduc :**

L'avis d'ébullition, qui a duré quelques jours, a été transmis suite à la défectuosité d'une lampe à rayons ultraviolets.

Une rencontre productive a eu lieu avec M. Luc Boucher (Électro-Concept). La qualité du soutien a été validée et certains éclaircissements ont été apportés relativement à la facturation. De plus, sa visite a permis de rassurer les élus : les installations sont très bien entretenues par Monsieur René Croteau.

- **Poste incendie :**

La Municipalité fera l'acquisition d'une génératrice au propane mieux adaptée à nos besoins.

#### **Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**

Recrutement au poste de directeur général : le processus d'embauche est débuté. Des avis ont été publiés dans plusieurs journaux et différents médias sociaux. Il est possible de soumettre sa candidature jusqu'au 9 novembre.

### **Services de proximité, développement et tourisme**

Suite à la création de la Société de gestion du Parc du lac Aylmer, les travaux suivants se poursuivent :

- Formation d'un conseil d'administration provisoire, actuellement composé de 4 personnes;
- Élaboration des règlements généraux ainsi que d'une entente de gestion.

M. Denis Lalumière réitère l'importance de se faire accompagner par nos procureurs afin de bien définir au départ la relation contractuelle avec la Municipalité.

### **Communication et participation citoyenne**

Sujet traité au point 6.1

### **Vie communautaire, éducation, loisirs et culture**

#### • **Agrandissement de l'école**

Plusieurs activités sont tenues dans des locaux non appropriés par manque d'espace. L'école est très attrayante (art du cirque, musique, anglais, pédagogie innovatrice) : elle est victime de son succès.

Soutenu par le Conseil, un comité travaille ardemment au montage d'un document préparatoire en vue du dépôt d'une demande de subvention.

#### • **Bibliothèque**

Un concours est lancé afin d'en augmenter l'achalandage : une nouvelle inscription ou renouvellement de sa carte de membre permet d'être éligible au tirage de 50 \$ qui aura lieu le 14 décembre.

L'inscription est gratuite et donne accès à plusieurs documents en ligne :

- Plus de 50 revues (ex. : Protégez-vous)
- Études de généalogie (ex. : mes aïeux)
- Livres numériques, etc.

Toutes les demandes sont comptabilisées.

#### • **Pièce de Théâtre «Pas de pitié pour le docteur»**

- Le 10 novembre à 19 h 30 à la salle de la Fabrique
- Au coût de 15 \$ le billet
- Une pièce de Marie-Thérèse Quinton, Troupe OH LALA

#### • **Comité des loisirs**

Le comité s'affaire à préparer les activités hivernales : ski de fond, raquette, patinoire, etc.

## **Finances, budget et taxation**

Renouvellement du contrat des assurances en biens et responsabilité : l'analyse approfondie de 2 soumissions se poursuit.

## **Urbanisme et environnement**

- **Création d'un Comité consultatif en environnement**

L'avis de motion a été déposé à la séance du 1<sup>er</sup> octobre. Le Conseil est dans l'attente de commentaires d'ici le 15 novembre.

- **Règlement harmonisé sur la garde et le contrôle des animaux**

Les municipalités de la MRC du Granit poursuivent leur réflexion.

- **Compostage**

Le Conseil désire introduire, dès le printemps 2019, la collecte des matières organiques. Les municipalités doivent se conformer d'ici 2020.

Deux séances d'information sur la gestion des matières organiques (Gesterra) sont prévues le 1<sup>er</sup> décembre à 10 h et 13 h. Avis à tous les citoyens qui se questionnent sur la façon de procéder. Les citoyens de la Paroisse de Disraeli sont invités à y participer. Lors de ces rencontres, le dossier de la récupération sera aussi discuté.

Le 27 octobre, certains élus ont visité les installations de Récupération Frontenac. Des informations seront transmises à ces 2 séances. Ces actions visant toutes deux à réduire le tonnage au site d'enfouissement, permettront d'augmenter nos redevances, enjeu économique à considérer.

- **Le 13 octobre 2018 – Activité sur la revégétalisation des bandes riveraines en milieu agricole et visite terrain**

M. Benoît Truax, titulaire d'un doctorat dans ce domaine, a démontré les avantages monétaires et environnementaux à replanter en bande riveraine.

Un projet pilote est à l'étude pour le printemps prochain. M. Michel Bourque semble intéressé à s'impliquer en ce sens.

En terminant, cette activité a été subventionnée par le Fonds bassin versant de la MRC du Granit.

## **Sécurité publique**

Panneau afficheur de vitesse : dépôt d'une demande de subvention au printemps.

## **2- Administration**

### **2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus**

ATTENDU que dans le cadre de leurs fonctions les élus doivent se déplacer occasionnant des frais pour chacun;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
Et résolu :

Que les frais de déplacement des élus mentionnés ci-dessous soient remboursés selon le tarif en vigueur.

DATE	NATURE	LIEU	MEMBRES DU CONSEIL
23 octobre	Rencontre Loisirs - Secteur Sud	Disraeli Paroisse	Richard Picard
9 novembre	Bilan touristique	Lac-Mégantic	Marc Cantin
14 novembre	Rencontre Loisirs – Secteur Sud	Disraeli Paroisse	Richard Picard
21 novembre	Colloque économie emploi	Val-Racine	Marc Cantin
25 novembre	Atelier – Démarche SMED	Lac-Mégantic	Isabelle Couture

2018-11-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 2.2 Services juridiques – renouvellement 2019

CONSIDÉRANT l'offre de services juridiques reçue en date du 21 août 2018;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est satisfaite des services professionnels reçus jusqu'à maintenant;

CONSIDÉRANT que l'analyse de la facturation pour l'année 2018 a démontré que l'achat d'une banque de 15 heures au coût de 2 400 \$ serait avantageux;

Il est proposé par M. Richard Picard,  
Et résolu;

D'AUTORISER le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques, à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

2018-11-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 2.3 États financiers – dépôt

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal, il est déposé par la directrice générale/secrétaire-trésorière les deux états comparatifs ci-dessous :

Le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci, soit au 30 septembre.

Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors la secrétaire-trésorière, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

*Les élus vont se pencher prochainement sur ces deux rapports en prévision du budget 2019.*

## 2.4 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - dépôt



Tous les élus ont remis leur déclaration d'intérêts pécuniaires respective à la directrice générale, M<sup>me</sup> Manon Goulet. Le rapport sera acheminé au directeur général des élections à cet effet.

*M. Denis Lalumière précise que chaque élu doit déclarer toute situation potentielle qui pourrait l'amener à être en conflit d'intérêts.*

### 2.5 Nomination du maire suppléant

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil afin de remplacer le maire si ce dernier est absent ou dans l'impossibilité d'agir, conformément à l'article 116 du Code municipal;

Il est proposé par M. André Therrien,  
Et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford nomme Mme Isabelle Couture au poste de maire suppléant pour une période de 6 mois débutant le 6 novembre 2018.

2018-11-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 3- Infrastructures municipales

### 3.1 Contrat de déneigement de la cour de l'église

CONSIDÉRANT la réception d'une demande de la Fabrique St-André-Bessette - Communauté St-Gabriel à l'effet de reconsidérer la compensation pour le déneigement de la cour de l'église;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tenu compte des éléments soulevés dans cette lettre;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,  
Et résolu;

DE RÉDUIRE de 1 000 \$ à 500 \$ le coût annuel du déneigement du stationnement de la Fabrique, et ce, pour les années 2018-2019 et 2019-2020, soit un terme de 2 ans.

2018-11-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

*Monsieur Gaétan Côté ajoute que le stationnement de l'église donne accès aux installations municipales des loisirs. De plus, le Conseil prend en considération l'augmentation de l'achalandage au restaurant.*

### 3.2 Camion neuf 2019 – versement

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Stratford a autorisé l'achat d'un camion Ford 550 - 2019 de par sa résolution 2018-04-08 au coût de 64 984,25 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT qu'au moment de la livraison, les vérifications d'usage ont été effectuées à la satisfaction du responsable de la voirie;

CONSIDÉRANT que la TVQ au montant de 5 635,81 \$ a été versée à la SAAQ au moment de l'immatriculation;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
Et résolu;

DE VERSER à Fecteau Ford Inc. un montant de 59 348,43 \$ correspondant au prix du véhicule plus la TPS.

2018-11-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 3.3 Centre communautaire – système d’alarme

CONSIDÉRANT qu’un nouveau système d’alarme incendie doit être installé au Centre communautaire afin d’être conforme aux normes du schéma de couverture de risques;

CONSIDÉRANT la réception de 2 soumissions suite à l’appel d’offres lancé par le responsable des travaux publics :

Télé-Alarme Plus Inc.	13 626,84 \$	taxes incluses
Alarme Pro-Tech	18 634,62 \$	taxes incluses

Il est proposé par M. Gaétan Côté,  
Et résolu;

DE RETENIR les services de Télé-Alarme Plus Inc. pour l’installation d’un système d’alarme incendie au coût de 13 626, 84 \$ pièces et main-d’œuvre.

D’AFFECTER le surplus accumulé du montant mentionné ci-haut afin de couvrir cette dépense.

2018-11-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

*M. Gaétan Côté ajoute que l’entreprise Télé-Alarme Plus Inc. bénéficie d’une bonne renommée.*

### 3.4 Contrat de déneigement du rang des Granites

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Stratford est disposée à faire l’entretien d’hiver du rang des Granites, secteur Weedon, sur une distance de 800 mètres pour la saison hivernale 2018-2019;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
Et résolu;

QUE la Municipalité de Stratford informe la Municipalité de Weedon qu’elle accepte d’effectuer le déneigement sur une distance de 800 mètres au coût approximatif de 1 700 \$.

2018-11-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 3.5 Projet de règlement n° 1155 décrétant l’ouverture et l’entretien des chemins l’hiver

#### **AVIS DE MOTION**

Je, soussigné, Gaétan Côté conseiller, donne un avis de motion et présente le PROJET DE RÈGLEMENT N° 1155 DÉCRÉTANT L’OUVERTURE ET L’ENTRETIEN DES CHEMINS L’HIVER.

---

ATTENDU QU’un avis de motion a été donné par M. Gaétan Côté lors de la session régulière du conseil municipal, tenue le cinquième (5e) jour de novembre 2018;

ATTENDU QUE certains(es) rues, routes, chemins et rangs doivent être ouverts(tes) et entretenus(es) à la circulation automobile durant l'hiver;

ATTENDU QUE l'entretien de ces voies de circulation automobile nécessite des sommes importantes;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford peut, en vertu de l'article 66 de la Loi sur les compétences municipales, adopter un règlement régissant l'ouverture des voies de circulation automobile durant l'hiver;

EN CONSÉQUENCE :

Sur proposition dûment faite,

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le « Règlement n° 1155 décrétant l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver ouverts à la circulation automobile », soit et est par la présente statué et décrété ce qui suit :

#### Article 1

La Municipalité du Canton de Stratford décrète l'entretien d'hiver, pour la circulation des véhicules automobiles, des chemins identifiés à l'article 3 du Règlement n° 1155 pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

#### Article 2

Le présent règlement annule et abroge tout autre règlement déjà adopté par ce conseil concernant l'ouverture et/ou la fermeture de voies de circulation automobile en hiver.

#### Article 3

Description des chemins, rues, routes et rangs considérés par le présent règlement :

Chemin de l'Anse-Maskinongé :

À partir de la route 161 sur toute sa longueur, soit une distance de 3 km.

Chemin Aylmer :

À partir de la route 161 jusqu'à son intersection avec le chemin de Stratford, soit une distance de 3,9 km.

1re Avenue :

À partir de la rue Elgin jusqu'à son extrémité, soit une distance de 70 mètres.

Chemin des Berges :

À partir de la route 161 jusqu'à la rue Latendresse, soit une distance de 3,1 km.

Chemin de la Baie-des-Sables :

À partir de la 2e rue de la Baie-des-Sables jusqu'à son extrémité nord en bordure du lac Aylmer, soit une distance totale de 600 mètres.

Chemin Côté :

À partir du rang des Érables sur une distance de 90 mètres.

2e rue de la Baie-des-Sables :

À partir du chemin Rozon sur une longueur de 210 mètres.

Chemin de la Batture :

Sur toute sa longueur, soit une distance de 218 mètres.

Rang Beau-Lac :

À partir de son intersection avec le rang des Granites jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1,9 km.

Rang des Bouleaux :

À partir de son intersection avec le rang des Granites jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1,45 km.

Rang Belle-Vue :

À partir de son intersection avec le rang Elgin sur une distance de 700 mètres conditionnellement à l'obtention d'une virée convenable.

Rue des Cèdres :

À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 260 mètres.

Chemin du Domaine-Aylmer :

À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1 km.

Rang Elgin :

Sur une longueur de 7,86 km.

Rang des Érables :

À partir de la route 161 sur une distance de 5,81 km.

Chemin des Faucons :

À partir du rang des Érables sur toute sa longueur jusqu'à la barrière à l'intersection du chemin des Hiboux sur une longueur de 890 mètres.

Rang des Granites :

À partir de son intersection avec le chemin de Fontainebleau, sur une distance de 1,2 km.

Chemin Gravel :

Sur toute sa longueur, soit une distance de 550 mètres.

Chemin Lapierre :

À partir de l'intersection du rang Elgin sur toute sa longueur, soit une distance de 1,91 km.

Rue Latendresse :

À partir de l'intersection du chemin des Berges, soit du numéro civique 55 jusqu'au numéro civique 315, sur une distance de 730 mètres.

Chemin Maskinongé :

À partir du chemin de l'Anse-Maskinongé sur une distance de 950 mètres.

Chemin Morin :

À partir de la route 161, sur une distance de 260 mètres.

Rue du Parc :

À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 130 mètres.

Rue des Peupliers :

À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 210 mètres.

Chemin du Quai :

À partir du chemin de Stratford, soit une distance de 200 mètres.

Chemin des Rocailles :

À partir du chemin des Berges sur une distance de 590 mètres.

Chemin du Réservoir pour accéder au site d'approvisionnement du secteur no 2 :

À partir du rang des Érables sur une longueur de 400 mètres.

Chemin de Rive-de-la-Prairie :

À partir du chemin de Stratford sur une longueur de 825 mètres.

Chemin Rozon :

À partir de la route 161 jusqu'à son intersection avec la deuxième (2e) rue de la Baie-des-Sables, soit une distance de 987 mètres.

Chemin de la Station :

À partir du garage municipal jusqu'à la station d'épuration des eaux, sur une longueur de 400 mètres.

Rang de la Tour :

À partir de la route 161 jusqu'à la limite de la municipalité de Stornoway, soit une distance de 2,852 km.

Chemin Travers pour accéder au site d'approvisionnement du secteur no 1 :

Partant de l'avenue Centrale Sud sur une longueur de 427 mètres.

Chemin du Verger :

À partir de son intersection avec le rang des Érables jusqu'au numéro civique 113, soit une distance de 100 mètres.

Rang des Quarante :

À partir de la route 161, soit une distance de 1,15 km.

Chemin Solbec :

Partant de la route 161 sur une longueur de 1,9 km;

Chemin Gauthier :

Sur toute sa longueur, soit 1,1 km, conditionnellement à l'obtention d'une virée convenable.

La longueur de ces chemins, rues, routes et rangs totalise une longueur de 47,929 kilomètres.

Article 4

Certains chemins, routes et rangs de la Municipalité seront entretenus hebdomadairement jusqu'au 3 janvier.

Ces chemins sont les suivants :

Rang des Quarante :

À partir de la jonction du chemin Gauthier sur une longueur de 2,2 km.

Chemin Cupra :

Sur demande, à partir de la route 161 sur une longueur de 2 km.

Article 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

*M. Gaétan Côté précise que les employés de voirie déneigeront les mêmes chemins que cette année correspondant à 47,929 km.*

#### **4- Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**

##### **4.1 Pompier à l'essai**

CONSIDÉRANT l'importance de la relève en sécurité incendie afin de répondre à la demande et ainsi maintenir un service de qualité;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Miguel Grenier à se joindre à l'équipe en place;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
Et résolu;

DE PROCÉDER à l'embauche de M. Miguel Grenier comme pompier à l'essai.

De RÉMUNÉRER M. Miguel Grenier pour les pratiques et la maintenance au taux en vigueur pour tous les pompiers, soit 16,16 \$/heure.

2018-11-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

*Mme Julie Lamontagne souligne l'importance de se préoccuper de la relève. De plus, M. Grenier est un employé de voirie, élément très positif étant disponible rapidement lors d'intervention.*

## **5- Services de proximité, développement et tourisme**

### **5.1 Projet FDT - CCDS (couverture internet à Stratford)**

ATTENDU que les résidents de la municipalité du Canton de Stratford ne sont pas tous couverts par le réseau Internet de Communication Stratford, Coop de solidarité en câblodistribution (CCDS);

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Stratford réalise actuellement une démarche d'attractivité pour maintenir et accroître sa population;

ATTENDU que la présence d'un service Internet performant et fiable est un facteur qui peut influencer le choix d'un lieu de résidence;

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Stratford souhaite maintenir et accroître la présence de télétravailleurs sur son territoire;

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Stratford souhaite être plus accueillante envers les visiteurs en offrant le Wi-Fi gratuit dans certains bâtiments et certaines zones de la municipalité, notamment le cœur villageois et le parc du Lac-Aylmer;

ATTENDU que la CCSD a déposé une demande au Fonds de développement dans le but de prolonger son réseau;

Il est proposé par M. Marc Cantin,  
Et résolu;

D'APPUYER le projet présenté par Communication Stratford, Coop de solidarité en câblodistribution au Fonds de développement du territoire de la MRC du Granit.

2018-11-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

*La demande vise le prolongement du réseau internet existant dans les zones non desservies et plus particulièrement, dans le secteur du Parc du lac Aylmer; élément essentiel de développement.*

## **6- Communications et participation citoyenne**

### **6.1 Identité visuelle – choix d'un logo**

CONSIDÉRANT que l'image visuelle de la Municipalité est une carte de visite de première importance pour soutenir ses efforts de développement démographique, social, économique, culturel et touristique;

CONSIDÉRANT que les outils de communication actuellement utilisés par la Municipalité n'ont pas été révisés depuis de nombreuses années;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit procéder à court terme à la mise en place de nouvelles enseignes d'accueil aux limites de son territoire;

CONSIDÉRANT que la démarche de réflexion stratégique sur le positionnement, les stratégies de communication et l'image visuelle de la Municipalité de Stratford est maintenant terminée;

CONSIDÉRANT les propositions soumises par la firme Catherine Imagine concernant la nouvelle image de marque de la Municipalité de Stratford;

CONSIDÉRANT que le comité de travail désigné à cette fin a procédé à l'examen de ces propositions et a formulé une recommandation;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,  
Et résolu;

D'ENTÉRINER la recommandation du comité de travail quant au choix du prochain logo de la Municipalité de Stratford.

2018-11-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

*Mme Isabelle Couture souligne que le choix d'une nouvelle identité visuelle est la résultante d'une démarche à laquelle plusieurs intervenants ont participé (citoyens, comité, élus). Cette réflexion a permis de faire ressortir certains éléments permettant à la Municipalité de Stratford de se démarquer et ainsi être plus attractive.*

## **7- Vie communautaire, éducation, loisirs et culture**

### **8- Finances, budget et taxation**

### **9- Urbanisme et environnement**

#### **9.1 Demande de dérogation mineure - 180, chemin Claret (lot 5 641 989)**

**Propriété** : 180, chemin Claret (lot 5 641 989)

**Demande** : Accepter les marges latérales du garage à 1,29 m et 1,39 m ainsi que celles de la remise à 1,04 m et 1,92 m.

#### **Décision** :

Considérant les erreurs techniques survenues lors de l'émission des permis;

Considérant que l'emplacement de ces bâtiments n'importune pas le voisinage;

Considérant que le propriétaire a effectué les démarches nécessaires afin de régulariser la situation;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
Et résolu;

D'accepter la demande de dérogation mineure.

2018-11-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **9.2 Demande de dérogation mineure - 888, rang Elgin (lot 5 642 262)**

**Propriété** : 888, rang Elgin (lot 5 642 262)

**Demande** : Agrandir la galerie existante de 0,6 m vers le lac. Celle-ci est en porte-à-faux.

**Décision** :

Considérant que cette demande ne peut être traitée adéquatement puisque certains documents essentiels à la prise de décision sont manquants;

Il est proposé par M. André Therrien,  
Et résolu;

De reporter la décision après analyse du dossier complet.

2018-11-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**9.3 Demande de dérogation mineure - 1100, rang des Érables (lot 5 643 310)**

**Propriété** : 1100, rang des Érables (lot 5 643 310)

**Demande** : Remplacement de la station de pompage de 2,44 m x 2,44 m (8' x 8') existante par une boîte de camion de 3,66 m x 2,44 m (12' x 8'); celle-ci étant située dans la bande riveraine.

**Décision** :

Considérant l'étanchéité de la boîte de camion versus le bâtiment existant;

Considérant que ce bâtiment sera alimenté en électricité et que par conséquent aucun produit toxique ne peut être déversé advenant un incident;

Considérant que le refus causerait un préjudice sérieux puisque le déplacement en dehors de la bande de protection riveraine entraînerait des dépenses élevées mettant en péril la viabilité d'une entreprise locale.

Considérant que la station ne sera pas installée sur des fondations;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
Et résolu;

D'accepter la demande de dérogation mineure.

2018-11-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

*M. Denis Lalumière souligne que la nouvelle station sera à 85 pieds du lac contrairement à 65 pieds auparavant et que l'emplacement de celle-ci doit être localisé au point le plus bas du terrain.*

**9.4 Demande de dérogation mineure - 1406, chemin Gravel (lot 5642 413)**

**Propriété** : 1406, chemin Gravel (lot 5642 413)

**Demande** : Régulariser une erreur concernant la marge de recul avant à 6,85 m lors de la construction du garage en 2006.

**Décision** :



Considérant l'erreur produite de bonne foi au moment de l'implantation du garage : le propriétaire a confondu la ligne de lot avec le bord du chemin;

Considérant que cette situation existe depuis plus de 12 ans;

Considérant que le refus de la dérogation causerait un préjudice sérieux au demandeur puisque les fondations sont en béton armé avec plancher chauffant;

Il est proposé par M. André Therrien,  
Et résolu;

D'accepter la demande de dérogation mineure.

2018-11-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 9.5 Demande de dérogation mineure - 194, rang Belle-Vue (lot 5 643 539)

**Propriété :** 194, rang Belle-Vue (lot 5 643 539 )

**Demande :** Autoriser la démolition du garage existant ayant les dimensions de 6,71 m x 12,20 m (22' x 40') et rebâtir au même endroit un garage de 8,54 m x 15,85 m (28' x 52').

#### **Décision :**

Considérant que suite à une visite terrain le demandeur a accepté de modifier sa demande concernant l'emplacement du garage;

Considérant que malgré la présence de cap et l'emplacement de la ligne d'eau, le demandeur est disposé à déplacer de 0,61 mètre (2') l'implantation du bâtiment à l'intérieur de la cour latérale;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,  
Et résolu;

D'accepter la demande de dérogation mineure.

2018-11-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 9.6 Coupe forestière – Lac Elgin

*M. Denis Lalumière mentionne l'importance d'adopter une résolution à l'effet de réitérer nos demandes à la Cie Vexco pour que toutes les précautions soient prises afin de réduire au maximum les impacts de la coupe forestière sur le bassin versant.*

CONSIDÉRANT la décision du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs d'autoriser des coupes forestières sur les terres publiques situées dans le bassin versant du lac Elgin;

CONSIDÉRANT les consultations menées sur le PAFIT et le PAFIO et les grandes inquiétudes exprimées à l'occasion de ces consultations, particulièrement sur les risques d'érosion que pourraient provoquer les travaux forestiers prévus;

CONSIDÉRANT que les terrains visés par ces travaux forestiers constituent des milieux particulièrement sensibles compte tenu notamment de leurs pentes et de la nature des sols;

CONSIDÉRANT l'importance de la villégiature pour l'économie de Stratford et de toute la région;

CONSIDÉRANT l'importance que revêtent ces milieux naturels pour la qualité de vie des résidents des zones visées;

CONSIDÉRANT que la préservation et la mise en valeur des milieux naturels de son territoire constituent une priorité pour la Municipalité de Stratford;

CONSIDÉRANT qu'au-delà de la planification, les méthodes d'exécution des travaux forestiers constituent un facteur déterminant de la préservation et la protection des milieux naturels, tout particulièrement en regard des risques d'érosion;

Il est proposé par M. André Therrien,

Et résolu que la Municipalité de Stratford :

- donne son appui et son soutien aux représentations faites par l'Association pour la protection du lac Elgin (APLE) dans le cadre de la consultation opérationnelle des travaux forestiers prévus dans le secteur du lac Elgin;
- demande à l'exploitant mandaté pour exécuter ces travaux, soit la firme VEXCO, de prendre toutes les mesures requises pour que les travaux ne causent pas de dommage ni à court terme ni à long terme, au milieu naturel touché, incluant le lac lui-même;
- demande à la compagnie VEXCO :
  - o de porter une attention particulière aux travaux de voirie forestière et de réparation des chemins afin d'éviter tout risque d'érosion en direction des cours d'eau et du lac lui-même;
  - o de ne réaliser les travaux que lorsque les conditions hivernales seront bien installées et que la couverture de neige et le gel permettront d'éviter ou d'au moins limiter la perturbation du terrain par les équipements utilisés;
  - o d'informer la Municipalité sans délai si des événements ou des situations susceptibles d'affecter le milieu naturel se produisent pendant l'exécution des travaux.

2018-11-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **10- Sécurité publique**

### **10.1 Projet de règlement concernant la consommation de cannabis dans les endroits publics**

#### **AVIS DE MOTION**

Je, soussigné, Gaétan Côté conseiller, donne un avis de motion qu'il sera présenté à une prochaine séance le PROJET DE RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 1156 CONCERNANT LA CONSOMMATION DE CANNABIS DANS LES ENDROITS PUBLICS.

*Les discussions se poursuivent afin d'harmoniser la réglementation avec toutes les municipalités*

## **11- Affaires diverses**

## **12- Liste de la correspondance**

Offres de services :

- DHC Avocats conseils – sera réévaluée l’an prochain
- Gestion prévention incendie

Invitations :

- 27 novembre, Les grands déjeuners d’affaires – la Chambre de commerce de Lac-Mégantic
- 18 décembre, Forum local sur le cannabis par la Direction de santé publique M. Denis Lalumière projette d’y participer.

Support financier :

- **Place aux jeunes**

CONSIDÉRANT que *Place aux jeunes du Granit* est un projet qui favorise la migration, l’établissement et la rétention de jeunes diplômés dans la MRC du Granit, et ce, depuis maintenant 20 ans;

CONSIDÉRANT qu’en 2017-2018, une soixantaine de jeunes professionnels et leurs familles sont emménagés dans la région;

CONSIDÉRANT la demande d’aide financière pour l’année 2018-2019;

CONSIDÉRANT que le conseil est désireux de soutenir ce projet permettant d’offrir le service à tous les jeunes professionnels qui ont un intérêt pour notre MRC;

Il est proposé par M. André Therrien,  
Et résolu;

DE SOUSCRIRE au plan de partenariat financier pour un montant de 200 \$

2018-11-21

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

- **Polyvalente de Disraeli, album des finissants**

CONSIDÉRANT la demande de collaboration financière de la Polyvalente de Disraeli;

Il est proposé par M. Richard Picard,  
Et résolu;

DE PARTICIPER financièrement à l’élaboration de l’album des finissants de la Polyvalente de Disraeli pour un montant de 65 \$.

2018-11-22

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

- Tirage au profit de la Maison Aube-Lalumière, vente de billets

**13- Période de questions**

**14- Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu’il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l’année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce cinquième (5<sup>e</sup>) jour de novembre 2018.

**15- Levée de la session régulière**

Il est proposé par M. Richard Picard,  
Et résolu;

Que l'assemblée soit levée à 20 h 45.

2018-11-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denis Lalumière  
Maire

Manon Goulet  
Directrice générale et secrétaire